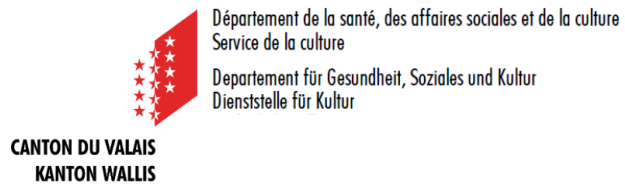


Lire cet email dans mon navigateur



*Avril - 2/2026*

## Le regard de...



### *Alain Dubois*

Chef du Service de la culture

Le 13 mars dernier, le Grand Conseil valaisan a envoyé un signal fort : par 99 voix contre 8 et 16 abstentions, il a adopté en deuxième lecture la révision partielle de la loi sur la promotion de la culture. Cette décision permet d'actualiser un cadre légal de près de trente ans et d'ainsi mieux répondre aux besoins du secteur.

Parmi les principales avancées figurent de meilleures conditions de travail pour les acteurs culturels, l'inscription de la durabilité économique, sociale et environnementale, ainsi que la reconnaissance des industries culturelles et créatives et des écoles des arts de la scène. La réforme revoit également le financement des écoles de musique et des arts de la scène, intègre l'Archéologie cantonale comme institution culturelle de l'Etat et confie une nouvelle mission scientifique à la Médiathèque Valais.

Cette adoption marque aussi une reconnaissance politique du travail accompli ces dernières années par les institutions, les acteurs culturels, les communes et le Canton. Elle ouvre désormais une nouvelle étape.

Avec cette nouvelle loi, le Valais se dote d'une base solide pour les années à venir — une base qui donne les moyens d'agir : élargir concrètement l'accès à la culture, mieux soutenir les productions culturelles, prendre soin du patrimoine et affirmer la place essentielle de la culture dans notre société.

Le cap est passé. Le cadre est posé... A nous, maintenant, de le faire vivre au quotidien.



## **Service de la culture**

### **CAS en production des arts scéniques**

*Encouragement au développement des compétences pour l'accompagnement de projets scéniques*

Le Service de la culture, en partenariat avec La Manufacture – Haute Ecole des arts de la scène, soutient le développement des compétences des professionnels du domaine de la culture engagés dans l'accompagnement de projets liés aux arts de la scène.

Dans ce cadre, une bourse de CHF 5000.- est mise au concours afin de soutenir la participation au Certificat de formation continue (CAS) en Production des arts scéniques proposé par La Manufacture.

Cette formation vise à renforcer les compétences nécessaires à la production, au développement et à l'accompagnement de projets dans le domaine des arts de la scène.

Toutes les informations concernant la formation sont disponibles sur le site de notre partenaire : [www.manufacture.ch](http://www.manufacture.ch).

Les informations relatives à la bourse et aux conditions de participation sont disponibles sur [www.vs-myculture.ch](http://www.vs-myculture.ch) → Arts de la scène → Encouragement au développement des compétences pour l'accompagnement de projets scéniques.

# Lire valaisan / Das Wallis lesen



## Encouragement des activités culturelles

### Appel à projets auprès des librairies dans le cadre de l'action Lire valaisan/ Das Wallis lesen

L'action de valorisation et de visibilité de la littérature valaisanne "Lire valaisan / Das Wallis lesen" lancée en 2025 marque une étape fondatrice vers la création, dès novembre 2026, d'un "Mois de la littérature valaisanne" qui rassemblera divers événements littéraires et actions sur l'ensemble du territoire cantonal. Parmi les nouvelles mesures, un appel à projets auprès des librairies. Son but : identifier de nouvelles actions qui pourraient être réalisées pour répondre au mieux aux besoins du terrain et mettre en valeur les autrices et auteurs valaisans.

Les dossiers sont à déposer sur le portail [www.vs-myculture.ch](http://www.vs-myculture.ch) **jusqu'au 15 mai 2026**.

### Bourse de recherche Vallesiana : prochain délai pour le dépôt des dossiers

Afin de renforcer le secteur de la recherche en lien avec le patrimoine culturel et naturel conservé par les institutions culturelles du Canton (Archives de l'Etat du Valais, Médiathèque Valais et Musées cantonaux du Valais), les Vallesiana soutiennent des projets pertinents dans ce domaine par des bourses pour chercheuses et chercheurs débutants ou confirmés.

Cette année, les propositions de recherche portant sur un sujet relatif au thème de *la sorcellerie à l'époque moderne en Valais* sont particulièrement encouragées dans le cadre des bourses pour chercheurs confirmés.

Délai de candidature : **30 juin 2026**.

### Lauréats Bourse SC-UNIL

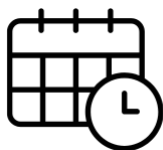
Cette année, la Bourse de recherche sur la montagne, attribuée conjointement par le Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM) de l'Université de Lausanne et le Service de la culture du Canton du Valais, a été décernée à l'historienne Madline Favre pour son projet : "Vivre avec les glaciers. Approche diachronique des pratiques et croyances populaires liées aux glaciers en Valais romand".

## FCMA : évolution du dispositif Musique+

Afin de soutenir le développement professionnel de projets musicaux romands, de leur création à leur promotion, Musique+ évolue et se dote désormais de deux volets distincts. Le volet "Création" permet de financer des frais liés à la composition, à la recherche artistique, à l'enregistrement, ainsi qu'aux résidences de création. Le volet "Promotion" permet, quant à lui, de couvrir les frais liés à la mise en marché du projet, à condition qu'un contrat professionnel ait été établi avec un distributeur reconnu. Il peut également inclure la création de visuels ou de contenus vidéo, les campagnes digitales, les prestations de relations presse ainsi que les événements de lancement (concerts promotionnels, interviews).

Les candidatures peuvent être déposées **jusqu'au 3 mai 2026**.

Plus d'informations et dépôt des candidatures



Tous les délais pour les dispositifs de l'Encouragement des activités culturelles sont consultables sur notre portail, dans le domaine correspondant.

BÉNÉFICIAIRES



**Office cantonal d'archéologie**

## Le printemps, synonyme de nouveautés pour l'Office cantonal d'archéologie

"Connaître et faire connaître le patrimoine archéologique valaisan", voici la vision claire autour de laquelle s'articule la stratégie ARCHEO 2030 adoptée par le Canton du Valais. Elle résume l'ensemble du processus archéologique, de la mise au jour des vestiges à leur valorisation auprès du grand public. Elle se décline en cinq missions : identifier, protéger, conserver, étudier et valoriser et comprend 14 axes stratégiques et 43 mesures concrètes, répondant à la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de renforcer la gestion et la mise en valeur du riche patrimoine archéologique du canton.

La mise en œuvre de la stratégie comprend la création de deux entités organisationnelles : une fondation (Pro Octoduro) dévolue à l'étude, à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine archéologique de la capitale romaine du Valais, le *Forum Claudii Vallensium* (Martigny), et un centre de compétence valaisan en archéologie alpine sur le site d'Eterpys, à Conthey.

L'engagement du Canton du Valais s'inscrit aussi dans un cadre plus large. La révision de la loi sur la promotion de la culture reconnaît à présent pleinement l'Office cantonal d'archéologie comme une institution culturelle cantonale.

La stratégie peut être téléchargée sur le site de l'OCA à l'adresse suivante : <https://www.vs.ch/web/archeologie/archives-actualites>



## Archives de l'Etat du Valais

Les Archives de l'Etat du Valais et la Fondation Fellini, propriétaire d'une importante collection consacrée à l'histoire du cinéma, notamment les archives de la réalisation du film *Le Nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud, présenteront aux Arsenaux une exposition interdisciplinaire réunissant deux patrimoines culturels exceptionnels : des manuscrits médiévaux, dont plusieurs magnifiquement enluminés, et des documents issus de la réalisation du film, tels que scénarios, photographies de tournage et plans de décors.

Ces ouvrages précieux, dédiés à la conservation du savoir, feront dialoguer l'art et l'histoire autour du thème du livre, objet central de la civilisation médiévale et acteur majeur du roman d'Umberto Eco, porté à l'écran par Jean-Jacques Annaud.

En parallèle de cette manifestation, l'Espace culturel de la Maison du diable présentera les dessins de Milo Manara illustrant *Le Nom de la rose* et inspirés du roman d'Umberto Eco.

Un programme de médiation culturelle, réunissant culture et tourisme dans la ville de Sion, sera proposé aux visiteurs des deux expositions. Le Lycée-Collège des Creusets, partenaire éducatif de ces manifestations, présentera également un programme de médiation culturelle spécifique.

L'exposition se tiendra du **15 mai au 15 juillet 2026**. Un vernissage aura lieu le **2 juin 2026**, en présence de Milo Manara et de Jean-Jacques Annaud.

Visite libre pendant les heures d'ouverture des Arsenaux.



## Musées cantonaux du Valais

### **Des rendez-vous gratuits toute l'année**

Les Musées cantonaux du Valais vous accueillent gratuitement **chaque premier week-end du mois** à Sion. Profitez d'un accès libre au Musée d'art, au Musée d'histoire et au Musée de la nature du Valais, dans le cadre de "J'peux pas, j'ai musée".

Tout au long du week-end, une programmation variée vous attend : workshop pour adultes le samedi matin, visites guidées le dimanche (en français le matin, en allemand l'après-midi) et atelier créatif ouvert à toutes et tous. Chaque mois, à tour de rôle, l'un des trois musées accueille les visites et les ateliers. Prolongez l'expérience avec la découverte de la Basilique de Valère et de son orgue, présentés lors de visites spéciales le dimanche après-midi.

Le printemps sera également marqué par le grand rendez-vous "Châteaux et musées en fête", le **24 mai 2026 dès 10h00**. Entre le Château de Tourbillon, le bourg fortifié de Valère et les ruelles de la vieille ville, laissez-vous surprendre par un programme riche en découvertes : activités pour les plus jeunes à vivre en famille, œuvres participatives, lieux inédits et expériences à partager. Il y aura une chenille, des mouches, de la farine, des artisans, des artistes, de la musique et une belle ambiance ! Que vous soyez simplement curieux ou carrément passionné, en solo, en famille ou entre amis, laissez-vous tenter par une escapade culturelle accessible à toutes et tous.

# **Code d'éthique**

**pour les bibliothécaires et les professionnel·le·s de  
l'information suisses**



## **Médiathèque Valais**

## Code d'éthique en bibliothèque

Lors du dernier rapport annuel de la Médiathèque Valais, ses collaborateurs ont bénéficié d'une formation continue dans le domaine de l'éthique en bibliothèque, donnée par Michel Gorin, président de la Commission d'éthique de Bibliosuisse.

En 2019 et 2020, un code a été rédigé par l'association faïtière pour remplacer le précédent document datant de 2013. En quoi est-il utile aux professionnels des bibliothèques ? Il s'adresse en priorité à tous les bibliothécaires et les professionnels de l'information suisses et oriente leur positionnement dans la société de l'information. Il s'appuie largement sur le code de la Fédération internationale des institutions et associations de bibliothèques (IFLA), dont il partage l'esprit et les valeurs, notamment la gratuité d'accès à l'information. Cinq chapitres permettent aux professionnels de réfléchir à leurs pratiques dans les domaines suivants : l'accès à l'information, la responsabilité à l'égard des individus, la responsabilité à l'égard de la société, la neutralité et les compétences professionnelles et les relations professionnelles.

Des cas concrets issus de notre pratique ont été évoqués lors des ateliers. Cela a occasionné de riches échanges, notamment sur la question de la politique documentaire des bibliothèques, qui constitue un des points cruciaux de ce texte. En effet, le code d'éthique rappelle que les acquisitions doivent être réalisées par les bibliothécaires sans pression extérieure et qu'elles doivent garantir la liberté d'accès à l'information, tout en veillant à la fiabilité des informations mises à disposition. Quant à la Médiathèque Valais, sa politique est décrite dans son *Plan de développement et de conservation des collections*, un document en ligne et en cours de révision.

## Agenda et actualités

ARCHÉOLOGIE

ARCHIVES

MÉDIATHÈQUE

MUSÉES

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Service de la culture

Rue de Lausanne 45

1950 Sion

Tel. +41 (0) 27 606 45 60

[service-culture@admin.vs.ch](mailto:service-culture@admin.vs.ch)

[www.vs.ch/culture](http://www.vs.ch/culture)



Vous recevez ce mail car vous avez rejoint la newsletter du site \*|DOMAIN\_NAME|\* avec l'adresse \*|EMAIL|\*.  
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

